

Prescriptions relatives aux citations et à la bibliographie

Examen professionnel supérieur

pour les thérapeutes complémentaires

Auteurs	Commission d'examen
Version	04
Dater	29.10.2014
Fichier	

Citations et bibliographie

Les indications concernant les citations et la bibliographie reposent sur les sources suivantes:

- Niederhauser, Jürg (2006): Duden. Die schriftliche Arbeit – kurz gefasst: Eine Anleitung zum Schreiben von Arbeiten in Schule und Studium. 4., neu bearb. und aktual. Ed. Mannheim: Dudenverlag
- Zürcher Hochschule der Künste, (2009): Infoblatt zum Quellenverzeichnis (= Literaturverzeichnis, Bibliografie). Zitieren nach Duden-Stil. Zürich: Medien- und Informationszentrum MIZ

Indications dans le texte

La manière la plus fréquente de citer est d'indiquer l'auteur et l'année de parution. On mentionne donc entre parenthèses dans le corps du texte, à l'endroit où la citation est reprise, le nom de l'auteur ainsi que l'année de parution. A la fin du travail, on rédige une bibliographie avec les indications bibliographiques complètes se référant aux titres abrégés donnés dans le texte.

Citation littérale

(Nom, année de parution: nombre de pages)

Une citation littérale consiste à reprendre un passage d'un texte exactement tel qu'il figure dans la publication originale. Les modifications ou les omissions doivent être indiquées entre crochets [...]. Les citations littérales sont indiquées entre guillemets « ... ». Les passages d'une certaine longueur sont en outre décalés sur la droite par rapport au texte de base.

Exemple:

«Il semble à d'aucuns que le territoire de la vie humaine ait été en entier parcouru par leurs prédécesseurs, monts et vaux tous ensemble, qu'il n'est rien à quoi l'on n'ait pris garde.»
(Thoreau 1922: p. 19)

Citation par analogie

Si une source n'est citée qu'à titre indicatif, alors on utilise l'expression «voir» ou «cf.» (se reporter à).

Exemple:

Il est important à ce propos de mener une recherche fouillée de la littérature (cf. Hunziker 2008: p. 53ss)

Citer dans le corps du texte

Si un auteur est mentionné dans le corps du texte, alors il n'est pas nécessaire de le mentionner à nouveau dans l'indication de la source. Il suffit de mentionner l'année de parution et la page.

Exemple:

Selon Hunziker (2008: p. 53ss) il est important de mener une recherche fouillée de la littérature afin de connaître l'état de la recherche ainsi que la littérature fondamentale.

Plusieurs publications la même année

Si un auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, l'année de parution sera complétée d'une numérotation alphabétique.

Exemple:

Bürdek (2005 a), Bürdek (2005 b), Bürdek (2005 c)

Aucun auteur mentionné

S'il n'y a pas d'auteur, alors on peut mentionner une institution responsable ou indiquer à la place un titre abrégé que l'on aura choisi soi-même. Cette désignation doit toutefois également être citée dans le corps du texte.

Exemple:

La citation de textes tirés de Wikipedia devrait, dans la mesure du possible, être évitée dans un travail scientifique (MIZ 2009: p. 1).

Indications dans la bibliographie

Toutes les citations mentionnées dans un texte doivent être indiquées en détail dans la bibliographie. Elles sont listées par ordre alphabétique après le nom du premier auteur. S'il n'y a aucun auteur, alors on donnera le titre abrégé pour le tri.

Livres (monographies)

Nom, prénom, (année de parution): titre. Sous-titre. Edition. Lieu: éditeur (=série; n° s'il existe).

Remarque: l'édition n'est indiquée qu'à partir de la 2^e édition.

Renvoi à des ouvrages avec un auteur:

Exemple:

Moreau, Joseph (1975): Le Dieu des philosophes. 2^e édition, entièrement remaniée et complétée, Paris: Librairie philosophique J. Vrin

Renvoi à des ouvrages avec deux à trois auteurs:

Exemple:

Castelli, E. / Mathieu, V. / Lévinas, E. (1977): La philosophie de la religion. L'herméneutique de la philosophie de la religion. Actes du colloque de Rome. Paris, Editions Montaigne.

Renvoi à des ouvrages avec plus de trois auteurs:

Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, on ne mentionnera que le premier et tous les autres le seront avec l'expression «et al.». (du latin et alii = et les autres).

Exemple:

Durand-Richard, Marie-José et al. (2008): L'analogie dans la démarche scientifique. Perspective historique. Paris, L'Harmattan.

Renvoi à des contributions publiées dans des recueils

Nom, prénom, (année de parution): titre de la contribution. Sous-titre. In: nom, prénom (éd. = éditeur): titre de l'ouvrage. Sous-titre. Edition. Lieu : éditeur (= série, si existante), indications des pages.

Exemple:

Comte, Claude (2008): Le pouvoir heuristique de l'analogie en physique. In: Durand-Richard, Marie-José (éd.) : L'analogie dans la démarche scientifique. Perspective historique. Paris, L'Harmattan, pp. 195 – 237.

Renvoi à des articles tirés d'une revue spécialisée

Nom, prénom, (année de parution): titre de la contribution. Sous-titre. In: titre de la revue, indication de l'année, numéro du cahier, indication de la page/des pages

Exemple:

Mears, Patricia (2008): Exhibiting Asia. The Global Impact of Japanese Fashion in Museums and Galleries. In: Fashion Theory, 12^e année, Cahier 1 (mars 2008), pp. 95–119.

Renvoi à des articles tirés d'une revue spécialisée électronique (E-Journal)

Nom, prénom, (année de parution): titre de la contribution. Sous-titre. In: titre de la revue, indication de l'année, numéro du cahier, indication de la page/des pages. Disponible en ligne sous www-adresse (URL) [état: date de la consultation] (cette indication est impérative)

Exemple:

Martey, R. M.; Stromer-Galley J. (2007): The digital dollhouse. Context and social norms in the sims online. In: Games and Culture, 2^e année, Cahier 4, pp. 314–334. Disponible en ligne sous doi:10.1177/1555412007309583 [état: 30.12.2008].

Renvoi à des articles tirés d'un quotidien ou d'un hebdomadaire

Nom, prénom (s'il existe) (année de parution): titre de l'article. In: titre du journal, indication du numéro, date de l'édition, page

Exemple:

Ruffieux, J. (2013): La solitude des gardiens de chalet. In: La Liberté, édition n° 145, 10.9.2013, p. 24

Remarque: Si le lieu du journal n'est pas déjà mentionné dans son nom, alors il peut être ajouté entre parenthèses.

Exemple:

In: La Liberté (Fribourg), édition ...

Renvoi à une contribution publiée sur l'Internet

Nom, prénom (s'il existe) (année de parution): titre de la contribution. Disponible en ligne sous www-adresse (URL) [état: date de la consultation] (cette indication est impérative)

Remarque: On indiquera la date d'actualisation comme date d'édition, pour autant qu'il en existe une. Si tel n'est pas le cas, on ajoute l'année de l'état (consultation).

Exemple:

Karzauninkat, Stefan (2007): Die Suchfibel. Wie findet man Informationen im Internet. Disponible en ligne sous <http://www.suchfibel.de> [état: 23.04.2009]

Remarque: Pour ce qui est des sites web, il est souvent difficile de trouver ces indications. Les sites sérieux et bien tenus ont donc souvent un impressum ou indiquent qui en est responsable, la plupart du temps avec une adresse complète de la ou des personnes à contacter.

Le nom de l'auteur peut être remplacé par une institution ou un titre abrégé en propre, celui-ci devant toutefois également être cité dans le corps du texte.